



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Pour examen

**Projet de note conceptuelle sur la proposition
d'Alliance mondiale pour l'alphabétisation**
dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie

Replacer l'alphabétisation dans le nouveau contexte du développement

**Un programme d'alphabétisation mondial ambitieux et porteur de changement
ciblant les jeunes et les adultes**

**Cible 4.6 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable
d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter**

Les compétences en lecture, écriture et calcul font partie intégrante du Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par les Nations Unies le 25 septembre 2015. La réalisation de ces compétences constitue un défi de taille au vu de la situation actuelle en matière d'alphabétisation. Selon les dernières estimations, 757 millions d'adultes, dont 115 millions de jeunes, ne savent toujours pas lire ou écrire une simple phrase. Les deux tiers sont des femmes.

**L'UNESCO a un rôle de coordonnateur et de catalyseur
dans la promotion du programme d'alphabétisation**

L'UNESCO doit s'acquitter du mandat qui lui a été confié par l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi que par sa propre Conférence générale. À sa 68^e session, l'Assemblée générale des Nations Unies a fait part de sa vive inquiétude quant à l'ampleur du programme inachevé en matière d'alphabétisation à travers le monde. Par sa résolution 68/132, l'Assemblée générale a reconnu l'importance des mesures et programmes nationaux visant à promouvoir l'alphabétisation à l'échelle internationale et a prié l'UNESCO de renforcer son rôle de coordonnateur et de catalyseur dans ce domaine. En outre, l'Assemblée générale a encouragé l'UNESCO à « poursuivre l'élaboration des grandes orientations et d'un programme en matière d'alphabétisation pour l'après-Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, en consultant les États membres et les partenaires de développement, de manière à établir un partenariat multipartite mondial fructueux ». Par la suite, dans sa résolution 69/141, l'Assemblée générale a réitéré sa demande à l'UNESCO de continuer à jouer son rôle de coordonnateur et de catalyseur en renforçant les capacités des États membres et « en assurant la synergie des différentes initiatives, notamment dans le cadre de partenariats multipartites et de réseaux ». Compte tenu de ces résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la décision de la Conférence générale de l'UNESCO à sa 37^e session de « poursuivre les consultations avec les États membres et les partenaires de développement en vue de mettre en place un partenariat multipartite pour l'alphabétisation qui garantisse la poursuite à long terme et à l'échelle mondiale des efforts en faveur de l'alphabétisation », l'UNESCO propose de créer une alliance mondiale pour l'alphabétisation dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie, laquelle viserait à encourager les partenariats multipartites afin d'accélérer les progrès dans le domaine de l'alphabétisation.

Récemment, une centaine de représentants des Nations Unies et des pouvoirs publics, de donateurs, de représentants d'organisations nationales et internationales non gouvernementales, de représentants du secteur privé et d'experts venus de 34 pays se sont félicités de la proposition visant à créer une alliance mondiale pour l'alphabétisation dans le cadre de l'apprentissage tout au

long de la vie et ont fortement appuyé cette initiative. Dans le Communiqué de Paris sur l’alphabétisation et les sociétés durables, adopté lors de la réunion mondiale sur l’alphabétisation et les sociétés durables tenue au Siège de l’UNESCO (Paris) les 8 et 9 septembre 2015, il est recommandé d’assurer la cohérence entre l’Alliance et le mécanisme de coordination global du Cadre d’action Éducation 2030 en vue de réaffirmer l’importance majeure de l’alphabétisation en tant que facteur essentiel à la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que de donner une impulsion et une orientation stratégique à nos efforts collectifs dans les années à venir.

Pourquoi une alliance mondiale pour l’alphabétisation est-elle nécessaire ? Comment aidera-t-elle à atteindre les cibles du Cadre d’action Éducation 2030 ?

L’Alliance mondiale pour l’alphabétisation dans le cadre de l’apprentissage tout au long de la vie doit être un partenariat thématique qui aidera les États membres à accélérer leur progrès vers les cibles du Cadre d’action Éducation 2030. Il s’agira d’une instance qui préconisera d’accorder plus d’attention à l’objectif de l’alphabétisation et de prendre davantage de mesures pour l’atteindre, qui établira des liens entre les principaux partenaires et parties prenantes en mettant en adéquation leurs activités vers un but commun, qui incitera et encouragera les États membres et divers partenaires de développement à chercher des solutions innovantes, et qui créera des plateformes pour l’échange d’informations et de connaissances. Elle donnera ses recommandations sur les orientations stratégiques à suivre et les actions dynamisatrices à mettre en place au Comité directeur Éducation 2030, le mécanisme de coordination mondial pour le Cadre d’action Éducation 2030.

L’Alliance se concentrera principalement sur les trois axes d’action suivants :

1. Mobiliser des partenaires pour guider les pays vers l’adoption d’une approche intégrée et innovante de l’alphabétisation

Nous devons intégrer l’alphabétisation dans le programme de développement durable

Dans le Programme de développement durable à l’horizon 2030, *les pays admettent* : « atteindre le but que nous nous sommes donné ne sera possible que si les objectifs de développement durable sont intimement liés et leur mise en œuvre intégrée »¹. *Examinant les défis et les engagements mis en évidence lors des grandes conférences et réunions au sommet internationales, ils préconisent des solutions intégrées. En conséquence, l’alphabétisation doit être considérée comme le fondement de l’apprentissage tout au long de la vie et comme un accélérateur du développement aux fins de l’édification d’un monde inclusif, pacifique, prospère et durable.*

L’objectif central de l’Alliance mondiale pour l’alphabétisation sera de mobiliser les organisations compétentes pour qu’elles indiquent aux pays comment lier alphabétisation et développement en établissant des liens avec des programmes relevant du secteur éducatif ou d’autres secteurs tels que, par exemple, ceux de la santé, du bien-être, de l’emploi, du développement des compétences pour l’emploi et l’entrepreneuriat, ou encore de l’environnement. En bref, l’Alliance encouragera et favorisera les programmes basés sur la collaboration qui établiront un lien entre l’alphabétisation et le programme de développement durable dans le cadre de l’apprentissage tout au long de la vie.

¹ http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/69/L.85&referer=/english/&Lang=F.

2. Coopérer avec des partenaires du secteur des technologies pour utiliser la technologie de façon créative afin de fournir un apprentissage de qualité quasiment en tout lieu et à tout moment

Nous devons exploiter les possibilités immenses qu'offrent les TIC

Comme indiqué dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, nous vivons une époque où d'immenses défis se posent, mais aussi une époque où les possibilités sont immenses : « l'expansion de l'informatique et des communications et l'interdépendance mondiale des activités ont le potentiel d'accélérer les progrès de l'humanité, de réduire la fracture numérique et de donner naissance à des sociétés du savoir ». Il convient de concrétiser ce potentiel pour faire avancer le programme relatif à l'alphabétisation.

L'Alliance mondiale pour l'alphabétisation travaillera avec des entreprises du secteur des technologies, par le biais d'accords de partenariat et/ou de mémorandums d'accord, pour promouvoir l'innovation et favoriser l'apparition de nouvelles approches et de solutions novatrices de pointe permettant d'accroître l'accès à des compétences adéquates et pratiques en matière d'alphabétisme et pour la vie courante des citoyens du XXI^e siècle.

3. Encourager la création de partenariats multipartites aux niveaux régional, national et local pour favoriser les synergies

Nous devons travailler ensemble avec la participation de toutes les parties prenantes

Tout en respectant « la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable »², le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît la nécessité de créer « des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable »³.

L'Alliance mondiale pour l'alphabétisation encouragera les pays à tirer parti, au besoin, de l'aide apportée par l'UNESCO afin d'améliorer la cohérence de leurs politiques, de prendre des mesures en vue de la mobilisation de ressources, d'élargir la base institutionnelle, d'assurer la disponibilité de données de qualité, actualisées et exactes et de créer des partenariats nationaux multipartites. Des entités régionales telles que l'Organisation des ministres de l'éducation des pays du Sud-Est asiatique (SEAMEO), l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC), l'Union européenne, l'Union africaine et la Ligue arabe seront également encouragées à renforcer et/ou développer des plans d'action appropriés pour soutenir les pays au sein de leur région. En outre, l'Alliance mondiale pour l'alphabétisation étudiera la possibilité d'établir des accords de partenariat/des mémorandums d'accord concrets avec des partenaires de développement et des réseaux pour faire avancer le programme mondial d'alphabétisation.

L'essentiel serait d'assurer que tous les jeunes de la planète soient fonctionnellement alphabètes d'ici à 2030 et que les adultes disposent des possibilités adéquates d'acquérir des compétences en lecture, écriture et calcul qui amélioreraient leur qualité de vie.

Qui sera membre de l'Alliance mondiale ?

Les pays et les partenaires de développement pourront devenir membres de l'Alliance s'ils souhaitent s'engager en faveur de la progression de l'alphabétisation par le biais de mesures

² Cible 17.15 Ibid.

³ Cibles 17.16 et 17.17 Ibid.

concrètes donnant lieu à des résultats tangibles. Les partenaires⁴ de l'Alliance seront encouragés à prendre des engagements en lien avec l'évolution des politiques, le financement, le plaidoyer, la fourniture de services et l'exécution de programmes, le suivi et l'évaluation, la recherche et l'innovation.

Comment l'Alliance sera-t-elle gérée ?

Le travail de l'Alliance mondiale pour l'alphabétisation sera facilité et guidé par un groupe restreint de 30 membres maximum dont 12 représentants d'États membres (désignés par chacun des six groupes électoraux de l'UNESCO), 3 représentants de la société civile issus du réseau UNESCO-CCONG (par exemple, du CIEA, de la Campagne mondiale pour l'éducation, d'Action Aid), 6 co-organisateur du Forum mondial sur l'éducation (PNUD, UNICEF, ONU-Femmes, UNFPA, UNHCR, Banque mondiale), des représentants de l'OMS, de l'OIT, du FIDA, du Partenariat mondial pour l'éducation, de l'OCDE, du Commonwealth of Learning, de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture, et un représentant du Pacte mondial. Le groupe devrait se réunir une fois par an afin de fournir des orientations stratégiques à appliquer aux efforts d'alphabétisation mondiaux, régionaux et nationaux. Il passera en revue les progrès accomplis et formulera des recommandations au Comité directeur Éducation 2030 sur les principales actions dynamisatrices à mettre en place pour atteindre les cibles fixées par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Cadre d'action Éducation 2030.

Le secrétariat de l'Alliance mondiale pour l'alphabétisation sera hébergé par l'UIL à Hambourg. L'UIL fournira une plate-forme en ligne pour le dialogue sur les politiques et pour le partage par les pays d'engagements, de stratégies, de programmes et de résultats, et il analysera les pratiques prometteuses et fournira des conseils axés sur la recherche de solutions. Il organisera les réunions du groupe restreint et, en consultation avec le Siège de l'UNESCO et le Conseil d'administration de l'UIL, ainsi qu'en étroite coopération avec les autres instituts de l'UNESCO, les bureaux régionaux et hors Siège, les centres de catégorie 2 pertinents et les chaires UNESCO, coordonnera l'application des recommandations du groupe restreint telles qu'approuvées par le Comité directeur Éducation 2030.

Les prochaines étapes

Il est proposé que la consultation des principales parties prenantes se déroule comme suit :

Une réunion avec les présidents des groupes électoraux de l'UNESCO, les partenaires de développement et des représentants de la société civile (environ une soixantaine de participants) se tiendra à Paris le 26 février 2016. Le projet de note conceptuelle sera examiné et affiné au cours de cette réunion.

Il sera demandé aux présidents des six groupes électoraux de conduire des discussions au sein de leur groupe et de proposer avant fin mars 2016 les noms de deux pays qui souhaiteraient représenter leur groupe électoral au sein du groupe restreint qui sera mis en place pour guider l'Alliance.

Les autres groupes de parties prenantes comprenant des institutions du système des Nations Unies, des pays donateurs, des représentants de la société civile et du secteur privé seront consultés par correspondance et, si possible, par le biais de discussions bilatérales avant fin mars 2016.

⁴ Organisations gouvernementales et représentants d'États membres, institutions du système des Nations Unies et autres organisations multilatérales, donateurs bilatéraux, organisations régionales, chaires UNESCO, ONG, entreprises et fondations privées, experts (par exemple, universités, instituts de recherche et groupes de réflexion), autres organisations de la société civile.

Une consultation sera menée en ligne en mars-avril 2016 avec un groupe représentatif plus large de parties prenantes.

Un groupe restreint d'une trentaine de membres sera constitué avant la fin d'avril 2016. Ce groupe se réunira une fois par an pour fournir des recommandations au Comité directeur Éducation 2030. La première réunion de ce groupe pourrait être prévue en mai 2016.